



HAL
open science

Charles Du Cange, généalogiste de la Grèce franque au XVIIe siècle

Gilles Grivaud, Isabelle Ortega

► **To cite this version:**

Gilles Grivaud, Isabelle Ortega. Charles Du Cange, généalogiste de la Grèce franque au XVIIe siècle. 2023. hal-04232680

HAL Id: hal-04232680

<https://normandie-univ.hal.science/hal-04232680>

Preprint submitted on 9 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Charles Du Cange, généalogiste de la Grèce franque au XVII^e siècle

Isabelle Ortega (Université de Nîmes/UPR Chrome)

Résumé

Originaire de Picardie, Charles du Cange n'en a pas moins été attiré par l'Orient grec dans un XVII^e siècle peu tourné vers l'histoire de l'Orient méditerranéen en général. Sur la fin de sa vie, il débute la rédaction d'une *Histoire des principautés et royaumes de Jérusalem, de Chypre et d'Arménie sous les princes latins*, qui sera publiée après sa mort par Emmanuel-Guillaume Rey en 1869 sous le titre *Les familles d'Outre-mer de Du Cange*. En l'espace d'un siècle le titre donné à l'œuvre a bien évolué : alors que dans l'esprit du rédacteur initial l'ouvrage se centrait sur l'histoire politique à l'échelle de l'Orient méditerranéen, c'est davantage sur l'histoire des familles et sur les généalogies spécifiquement que son éditeur a voulu recentrer l'intitulé. Si Charles du Cange évoque les principaux seigneurs de ces royaumes, ce qui constitue le titre des différents chapitres, c'est finalement un tableau de leurs familles qui est dressé. Celui-ci est à la fois inspiré d'une histoire familiale traditionnelle, mais on peut noter également des préoccupations proches de celles des généalogistes contemporains, ce qui fait de Charles Du Cange un précurseur dans ce domaine.

Abstract

A native of Picardy, Charles du Cange was nonetheless drawn to the Greek East in a 17th century that was little interested in the history of the Mediterranean East in general. Towards the end of his life, he began writing a *Histoire des principautés et royaumes de Jérusalem, de Chypre et d'Arménie sous les princes latins*, which was published after his death by Emmanuel-Guillaume Rey in 1869 under the title *Les familles d'Outre-mer de Du Cange*. In the space of a century, the title given to the work has evolved: while in the mind of the original editor, the work focused on the political history of the Mediterranean East, it was more on family history and genealogies specifically that his publisher wanted to refocus the title. While Charles du Cange evokes the principal lords of these kingdoms, which is the title of the various chapters, it is ultimately a picture of their families that is drawn up. While this is inspired by traditional family history, it also reflects preoccupations close to those of contemporary genealogists, making Charles du Cange a forerunner in this field.

L'histoire des familles composant la société franc-orientale, qui pendant plus de trois siècles habita les colonies chrétiennes de Terre Sainte, est si intimement liée à la nôtre, qu'elle devient un des sujets les plus intéressants sur lesquels puissent se porter les investigations et les recherches ¹.

Il est remarquable de voir à quel point Emmanuel-Guillaume Rey expose dans cet extrait une préoccupation proche de celle des généalogistes dont les centres d'intérêt traversent les siècles. C'est ce même auteur qui est à l'origine de la préface et du remaniement de l'ouvrage de Charles Du Cange sur les familles d'Outre-mer publié à titre posthume. C'est donc un travail conjoint qui est l'objet de notre réflexion.

L'auteur, Charles Du Cange, originaire de Picardie, a été attiré par l'Orient grec dans un XVII^e siècle peu tourné vers l'histoire de l'Orient méditerranéen en général. Cet intellectuel anobli, précurseur dans ce domaine, va se consacrer aux langues anciennes, à l'analyse critique des textes, à l'histoire de la Grèce franque en particulier et, sur la fin de sa vie, il débute la rédaction d'une *Histoire des principautés et royaumes de Jérusalem, de Chypre et d'Arménie sous les princes latins*, qui sera publiée après sa mort par Emmanuel-Guillaume Rey, en 1869, sous le titre *Les familles d'Outre-mer de Du Cange* ². En l'espace de deux siècles le titre donné à l'œuvre a bien évolué : si dans l'esprit du rédacteur initial l'ouvrage se centrait sur l'histoire politique à l'échelle de l'Orient méditerranéen, c'est davantage sur l'histoire des familles, et sur les généalogies spécifiquement, que son éditeur a voulu recentrer l'intitulé.

Pour beaucoup, la généalogie est « la science qui a pour objet la recherche des filiations » ³, on peut également préciser que, d'après l'*Encyclopaedia Universalis*, « la généalogie, l'une des plus anciennes sciences du monde, a pour finalité l'étude objective et exhaustive des ascendances et des descendances des individus, de leurs rapports de parenté, de leurs particularités physiques, intellectuelles et morales et de leurs biographies privées et publiques. Elle conduit à une connaissance complète des familles à l'intérieur desquelles l'individu développe de façon originale des données héréditaires et sociales [...] ⁴ ». Ce goût pour la compréhension des mécanismes de la filiation traverse les siècles. Alors que la démarche généalogique est très ancienne (on retrouve cet intérêt dans les sources bibliques ⁵ et dans celles de l'Antiquité ⁶), la généalogie moderne s'élabore, aux XVII^e et XVIII^e siècles, en liaison avec la critique historique, l'étude des sources et la diplomatique ⁷. De nos jours, la généalogie dont la démarche est explicitée dans la définition ci-dessus connaît un engouement certain, et elle reprend les principes élaborés précédemment, en se matérialisant tantôt par la liste de ses membres sous forme rédigée, tantôt par un arbre. Ce sont ces deux formes qui sont

¹ Préface d'Emmanuel Guillaume-Rey : DU CANGE 1869, p. i.

² DU CANGE 1869.

³ *Le Robert* 2023, s.v. « Généalogie ». Le mot généalogie est forgé à partir du grec *genos*, origine, et *logos*, science.

⁴ *Encyclopaedia universalis* 2023, s.v. « Généalogie ».

⁵ On retrouve cet intérêt généalogique dans l'Évangile de Matthieu : GÉRARD 2003, s. v. « Matthieu (évangile de) », p. 896.

⁶ En 2011 était organisé à l'ENS de Lyon un séminaire intitulé « Généalogie(s) et transmission » dans l'Antiquité (<https://calenda.org/204385?lang=pt>).

⁷ Voir les autres articles de ce recueil portant sur les très nombreux centres d'intérêt de Charles Du Cange.

utilisées par Charles Du Cange pour retranscrire ses connaissances sur toutes les familles royales et seigneuriales de l'Orient latin ⁸.

Si Charles Du Cange évoque les principaux seigneurs de ces royaumes, ce qui constitue le titre des différents chapitres, c'est finalement l'état des lieux de leurs familles qui est dressé. À partir de cet ouvrage comportant une masse d'informations, et pour s'inscrire dans le programme « Écrire l'histoire de la Grèce franque », il est intéressant de voir sous quelles formes sont évoquées les principales familles de la Grèce, avant tout celles du royaume de Chypre. En effet, il est important de déterminer quel est le reflet des dynasties nobiliaires renvoyé par cet écrit et la place qu'il accorde à l'histoire familiale dans le royaume de Chypre et dans les États latins d'Orient avec lesquels il est lié. Charles Du Cange se situe ainsi dans le temps long de la réflexion généalogique : sa démarche oscille entre les *Lignages d'outremer* ⁹, ce recueil éminemment généalogique décrivant les principales familles croisées des XIII^e et XIV^e siècles, et les techniques des généalogistes des XX^e et XXI^e siècles ¹⁰, car si nombre de pratiques ont traversé les siècles, apparaissent également des adaptations. On peut donc se demander quelle est la singularité des travaux de Charles Du Cange, au cœur du XVII^e siècle, entre des travaux généalogiques passés et ceux à venir ?

Alors que Charles Du Cange présente un travail solide, il n'en reste pas moins séduit par les anecdotes, et son travail est complété près de deux siècles plus tard par Emmanuel-Guillaume Rey ; il est dès lors essentiel d'envisager l'exactitude qui peut qualifier le travail de l'un et de l'autre, et l'impression première qui se dégage de cette somme est la justesse qui marque le travail de Charles Du Cange.

UN EXEMPLE DE RIGUEUR

Afin de déterminer la précision dont fait preuve l'auteur, il est intéressant d'étudier de plus près le plan retenu par Charles Du Cange. Il correspond à l'ordre d'importance qu'il accorde aux États latins d'Orient ¹¹, mais tous les chapitres ne concernent pas les familles. En effet, après quelques pages sur l'organisation du royaume de Jérusalem, Charles Du Cange traite consécutivement de :

- « La division du royaume de Hiérusalem » ¹² ;
- « Les roys de Hiérusalem » ¹³ ;
- « Les roys de Cypre » ¹⁴ ;

⁸ Dans le titre de l'ouvrage de Du Cange, « Outre-mer » reprend un terme employé dès le Moyen Âge. « Outremarin : pays situé au-delà de la mer » : MATSUMURA 2015, p. 2444 ; GODEFROY 1994, p. 366. Les chroniqueurs médiévaux emploient ce terme pour qualifier les États croisés du bassin méditerranéen. C'est le cas avec Sébastien Mamerot, mais une variante existe avec l'adjectif « *transmarinis* » utilisé par Guillaume de Tyr : RÉGNIER-BOHLER (éd.) 1997, p. 499 ; DELCOURT 2007.

⁹ NIELEN 2003.

¹⁰ MERGNAC 2020.

¹¹ La hiérarchie féodale sur place est tout de même complexe et évolue au gré des événements : RICHARD 1996, p. 98-100.

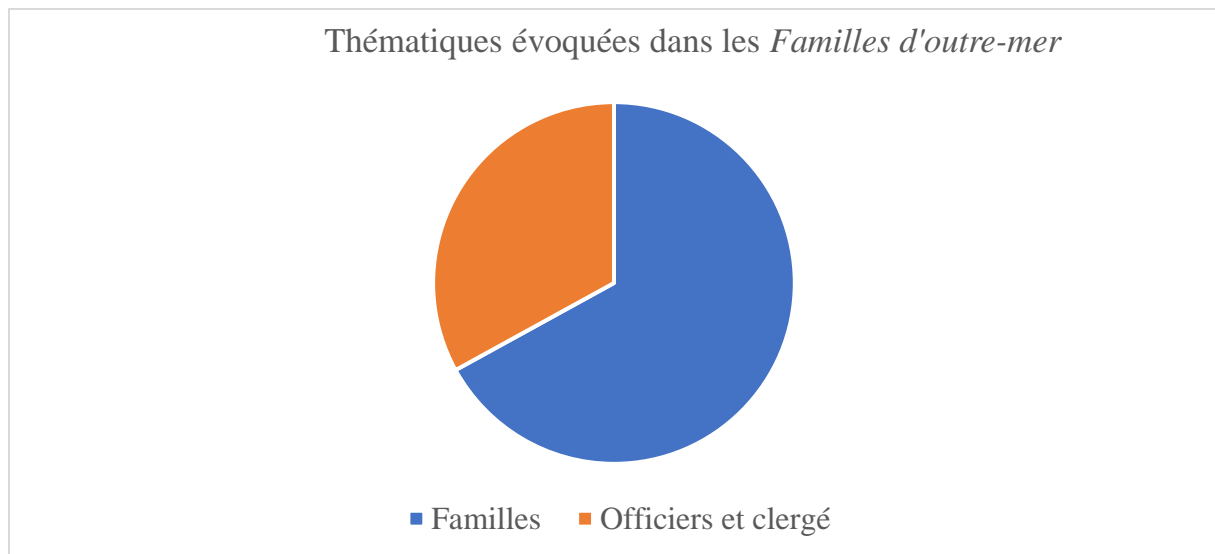
¹² DU CANGE 1869, p. 1.

¹³ DU CANGE 1869, p. 7.

¹⁴ DU CANGE 1869, p. 49.

- « Les roys d'Arménie » ¹⁵ ;
- « Les principaux seigneurs des royaumes de Hiérusalem et de Cypre » ¹⁶ ;
- « Autres familles habituées aux royaumes de Hiérusalem et de Cypre » ¹⁷ ;
- « Les grands officiers du royaume de Hiérusalem » ¹⁸ ;
- « La Syrie sainte (les patriarches de Hiérusalem, Antioche, archevesques, évesques, prieurs de Terre sainte, les grands maîtres du Temple, Hôpital) » ¹⁹.

De la sorte, Charles Du Cange évoque les familles de l'Orient latin, des plus importantes aux moins titrées.



Sur les 912 pages que compte le livre, hormis les quelques tables à la fin, 67% traitent des familles d'Outre-mer ²⁰, 33% des officiers et des prélats ²¹. Ainsi, au total, sur un ouvrage de plus de neuf cents pages, les deux tiers sont occupés par les considérations familiales et le descriptif des individus les uns après les autres de façon plus ou moins détaillée, tandis que le tiers restant est consacré aux officiers et à la « la Syrie sainte ». Cet article reposera donc sur les deux tiers concernant les familles ²².

Au sein des familles évoquées, Charles Du Cange s'intéresse-t-il davantage aux têtes couronnées ? Quelques statistiques sont possibles. Sur les 614 pages traitant des diverses maisons, 26% évoquent les rois (que ce soit ceux de Jérusalem, de Chypre, ou encore d'Arménie), 5,5% les princes Antioche, 1,6% les comtes d'Édesse et 2,9% les comtes de

¹⁵ DU CANGE 1869, p. 103.

¹⁶ DU CANGE 1869, p. 169.

¹⁷ DU CANGE 1869, p. 503.

¹⁸ DU CANGE 1869, p. 615.

¹⁹ DU CANGE 1869, p. 709.

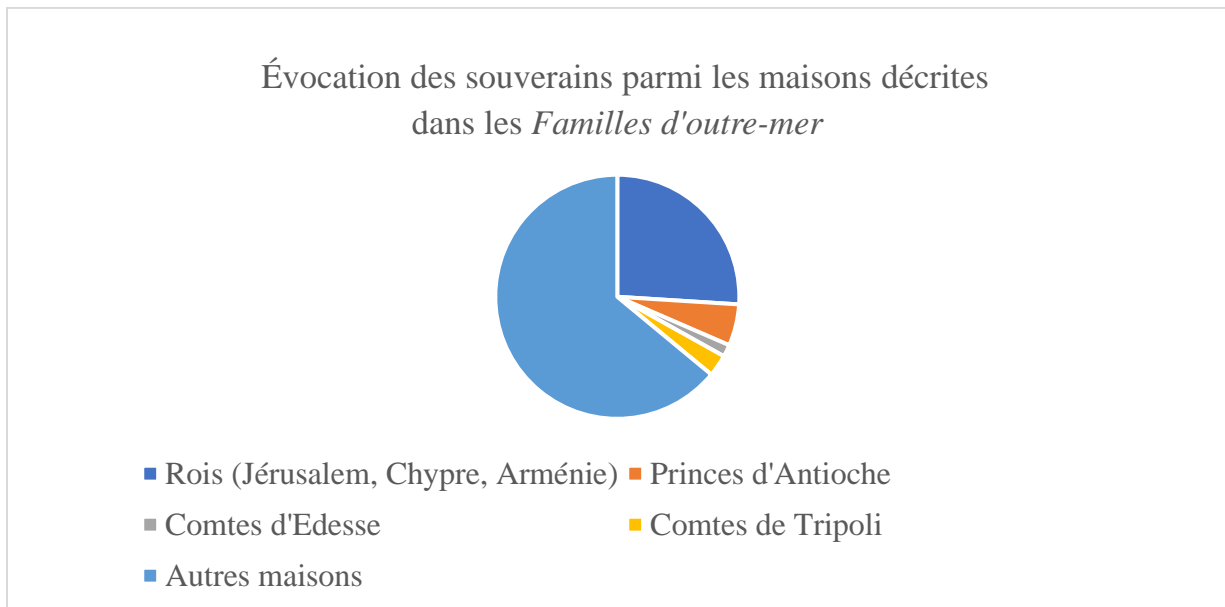
²⁰ Soit 614 pages.

²¹ Soit 297 pages.

²² C'est-à-dire de la page 1 à 614 de DU CANGE 1869.

Tripoli. Ces quelques calculs reviennent à estimer que plus d'un tiers de la partie consacrée aux familles aborde les lignages de souverains (36% exactement).

Reste 64% consacrés à toutes les autres familles, et elles sont très nombreuses, puisque Charles Du Cange évoque 99 familles (en plus de celles des princes), dont les notices vont d'une page à plus d'une dizaine ²³.



Avec autant de pages dédiées aux maisons de l'Outre-mer latin, il est donc possible de mener une étude de la généalogie selon Charles Du Cange. Ainsi quand le plan de l'ensemble de l'ouvrage reflète les centres d'intérêt de l'auteur, la structure des rubriques est davantage normée ; il est dès lors facile de distinguer des thématiques récurrentes.

Pour de nombreuses seigneuries mentionnées, on retrouve une présentation historique et géographique en introduction ²⁴. Cette approche est comparable à la généalogie du XXI^e siècle qui insiste sur le contexte et sur l'histoire des hommes, tout autant que sur celle des maisons ²⁵. Par contre, ce n'est pas le cas des *Lignages d'outremer* qui s'intéressent exclusivement aux individus, non à la mise en contexte ²⁶.

Dans la suite des rubriques, les lignagers sont vus systématiquement les uns à la suite des autres, de façon plus ou moins développée en fonction des informations recueillies ²⁷, et

²³ C'est ainsi que Charles Du Cange consacre quatorze pages à la famille des seigneurs de Césarée (DU CANGE 1869, p. 274-287), et une page à la famille d'Aguiller (DU CANGE 1869, p. 566).

²⁴ C'est le cas, entre autres, pour les seigneurs de Cayphas (Caïffa) pour lesquels il est rappelé l'origine phénicienne de la cité (DU CANGE 1869, p. 263), ou encore pour les seigneurs de Belinas dont les origines romaines sont mentionnées (DU CANGE 1869, p. 244).

²⁵ MERGNAC 2020, p. 56-57.

²⁶ Il n'est qu'à prendre le début de n'importe quelle notice pour noter l'entrée dans le vif du sujet généalogique dès les premiers mots. Le contre-exemple réside dans l'évocation des rois de Jérusalem pour lesquels est rappelée très brièvement la prise de la cité par les croisés : NIELEN 2003, p. 85.

²⁷ Les exemples sont nombreux, mais on peut relire la notice des seigneurs d'Ibelin et de Rame pour s'en faire une idée plus précise : DU CANGE 1869, p. 360-374.

cette pratique est comparable à celle utilisée dans les *Lignages d'outremer*²⁸ et par les généalogistes actuels²⁹. Pour étayer ses assertions, Charles Du Cange tient à bien indiquer les sources mobilisées dans les notices ainsi que dans les notes. Ce sont des sources narratives qui sont mentionnées comme Guillaume de Tyr, les *Lignages d'outremer* le plus souvent, mais aussi Marino Sanudo qu'il cite à plusieurs reprises³⁰.

Au sein de ce découpage en rubriques, quelques informations suscitent davantage l'intérêt de l'auteur. Comme tout généalogiste qui se respecte, Charles Du Cange accorde de l'importance aux dates de naissance, de mort et aux épitaphes éventuelles. Les généalogistes actuels savent combien les épitaphes sont riches et peuvent apporter les informations manquantes telles que les nom, prénom, date de naissance et de mort de la personne recherchée³¹. Charles Du Cange ne multiplie pas les exemples, mais il propose l'épitaphe du roi Janus³², souverain de Chypre de 1398 à 1432. Les précisions sont donc notables pour les familles régnantes qui sont détaillées. Cela est moins évident pour les autres.

De façon générale, la mortalité tient une place importante dans le récit, et plus particulièrement la mortalité infantile, qui est évoquée à plusieurs reprises³³. Il en est de même des lignagers morts sans descendance³⁴, ou encore des jeunes filles mortes en âge d'être mariées³⁵, car sans conteste cela représente une perte aux yeux de l'auteur.

L'onomastique retient également l'attention de l'auteur et plus précisément l'usage de surnom (*cognomen*)³⁶. Charles Du Cange précise les surnoms de certains grands personnages comme Bohémond le Borgne³⁷, Pierre II le Gras³⁸, sans plus d'explication, alors que d'autres personnages ont davantage inspiré l'auteur qui propose une interprétation : Jocelin 1^{er} le Grand³⁹, comte d'Édesse, car il est vaillant au combat, Jocelin II le Jeune comte d'Édesse, car il est libéral, vaillant de sa personne, bien qu'ivrogne⁴⁰, Renier de Giblet, seigneur de la seigneurie du même nom, dit le Vieux, car c'est un homme sage, subtil et bon plaideur⁴¹.

En complément des informations importantes pour tous les férus de généalogie, d'autres thématiques sont valorisées. Les hauts faits militaires, par exemple, tiennent une place de choix dans les grandes familles. Et si on peut en invoquer un ou plusieurs, c'est toujours gratifiant, car l'honneur acquis de la sorte rejaillit sur tous. Ainsi, Charles Du Cange narre-t-il les exploits

²⁸ Quelle que soit la page retenue dans les *Lignages d'outremer*, les individus se succèdent rapidement, sans guère d'explications : NIELEN 2003.

²⁹ MERGNAC 2020, p. 18 ; DURET, DOLADILLE 2019, p. 42-43.

³⁰ À titre d'exemple, voir les p. 280-281 avec leurs nombreux renvois aux sources (DU CANGE 1869).

³¹ MERGNAC 2020, p. 72-73.

³² DU CANGE 1869, p. 91.

³³ Quelques passages révélateurs témoignent de cet intérêt : « [Jacques, III^e du nom] vécut peu de temps, estant décédé l'année suivante, ou l'an 1475, non sans soupçon de poison ». « Henry, seigneur de Giblet, s'allia avec Isabelle, fille de Balian d'Ibelin, seigneur de Barut, et eut d'elle Balian, décédé en enfance ; Guy II, seigneur de Giblet ; Jean, qui eut deux enfans morts en jeunesse [...] » : DU CANGE 1869, p. 102, 322-323.

³⁴ « Daniel [II] de Tenremonde, seigneur d'Adelon, décéda sans enfans » : DU CANGE 1869, p. 171.

³⁵ DU CANGE 1869, p. 393.

³⁶ C'est un usage tout à fait répandu durant la période médiévale : BOURIN, CHAREILLE 2014, p. 54-55, 62-63.

³⁷ Il est prince d'Antioche et de Tripoli : DU CANGE 1869, p. 31.

³⁸ Roi de Chypre dans la deuxième moitié du XIV^e siècle : DU CANGE 1869, p. 82.

³⁹ Il s'agit de Jocelin 1^{er} de Courtenay : DU CANGE 1869, p. 298.

⁴⁰ Il s'agit de Jocelin II de Courtenay : DU CANGE 1869, p. 299.

⁴¹ DU CANGE 1869, p. 329.

militaires de Pierre 1^{er}⁴². Si les *Lignages d'outremer* ne laissent pas de place à de telles considérations, l'importance accordée aux hauts faits de guerre est toujours prégnante aujourd'hui, car une partie de la légitimité des dynasties reconnues provient de cet héritage passé⁴³. Mais c'est aussi fondamental pour les familles plus modestes pour lesquelles comptent les décorations, ou encore les citations militaires⁴⁴.

Un autre sujet est mis en valeur dans les notices : les cours de justice. Dans la composition des notices, c'est systématiquement à la fin que sont placées les considérations judiciaires avec les cours de justice présentes dans les seigneuries. Charles Du Cange rappelle en cela le droit de Haute cour et les cours de justice du lieu⁴⁵, à l'instar de la seigneurie de Bethsan, près du Jourdain⁴⁶. Dans ce cas, on retrouve les réflexions historiques pour camper le contexte, doublées de descriptions géographiques, mettant en exergue l'aspect typique en début de notice, tandis que les autorités judiciaires sont placées à la fin⁴⁷. Rien de tel dans les *Lignages d'outremer*, tandis que de nos jours la volonté de dessiner un patrimoine anime les généalogistes, à l'instar de Charles Du Cange qui esquissait déjà de la sorte au XVII^e siècle les réseaux et les zones d'influence des grandes familles. Alors que les cours de justice n'existent plus aujourd'hui, les généalogies peuvent par contre s'appuyer sur les archives judiciaires pour alimenter leurs recherches⁴⁸.

Charles Du Cange s'intéresse également aux alliances matrimoniales qui concernent tous les lignages. Pour les familles régnantes, l'auteur dispose des prénoms des époux, et quand il n'est pas sûr pour les familles plus modestes, il reste vague⁴⁹. Il est parfois amené à évoquer

⁴² « [...] le roy Pierre trouva des occasions de signaler sa valeur et l'inclination particulière qu'il avoit à faire la guerre aux infidèles. Car, d'abord sur l'avis qu'il eut que le roy d'Arménie estoit attaqué puissamment par eux, il luy envoya un secours considérable ; puis, avec une armée navale, assisté de chevaliers de Rhodes et des Catelans, il alla mettre le siège devant Satalie, et, l'ayant prise, il en donna le gouvernement à Jacques Nores. Enfin, après avoir obligé tous les petits princes de la Cilicie à luy payer tribut, et fait une entreprise sur la ville de Smyrne, laquelle il prit et démantela, il retrouva glorieux en Cypre, l'an 1362. Non content d'avoir fait ces progresz sur les Turcs, il prit résolution d'engager avec luy les princes chrestiens dans une ligne contre ces infidèles » : DU CANGE 1869, p. 77.

⁴³ Il n'est qu'à voir les informations livrées par le *Bottin Mondain*, publié depuis 1903 et rassemblant les maisons et familles françaises de qualité : en sus des informations d'état civil, et des titres nobiliaires éventuels, les membres mettent en valeur leurs titres militaires, sans compter la rubrique dédiée aux décorations en début d'ouvrage : *Bottin Mondain* 2023.

⁴⁴ MERGNAC 2020, p. 36-41.

⁴⁵ DU CANGE 1869, p. 271, 285.

⁴⁶ « Le seigneur de Bessan avoit droit de haute cour, c'est-à-dire cour, coin ou monnoye et justice, et il y avoit à Bessan cour de bourgeoisie et justice » : DU CANGE 1869, p. 256.

⁴⁷ « La ville de Bethsan ou Bessan, dite anciennement Scythopolis, pour avoir esté bastie par Thoas, roy des Scythes, assise entre les montagnes de Gelboë et le Jourdain, dans une belle campagne arrosée de rivières, fut autrefois la capitale de la Palestine » : DU CANGE 1869, p. 248.

⁴⁸ MERGNAC 2020, p. 168-171, 366-369 ; BUFFETAUT, MERGNAC, DE MONTJOUVENT 2013, p. 142-150.

⁴⁹ Pour les seigneurs de Barut par exemple : « Quooyqu'il en soit, de la femme qu'il espousa, il [Pierre] laissa quatre fils et deux filles [...] » : DU CANGE 1869, p. 228.

les mariages par procuration, dans lesquels les protagonistes sont connus ⁵⁰, ou encore la dissolution du mariage en raison des degrés de parenté ⁵¹.

Quand une fille change de lignage par mariage, elle apparaît dans une autre rubrique dédiée à la famille par alliance ⁵². Cela renvoie aux pratiques médiévales qui privilégient lors des successions les fils plutôt que les filles et, par le biais de stratégies matrimoniales, les filles sont consciencieusement mariées. Apparaissent alors des « lignées d'héritiers » dont sont exclues en règle générale les filles, dotées, et qui intègrent un nouveau lignage ⁵³. Que ce soit pour célébrer une union ou pour un autre sujet, les autorités ecclésiastiques sont mentionnées quand elles sont connues par l'auteur. Ainsi Charles Du Cange précise-t-il que Hugues III de Lusignan est couronné par le patriarche de Jérusalem, Janus par l'évêque de Tortose à Nicosie, Jean II également ⁵⁴.

Certaines unions, sur le modèle des personnalités, sont plus approfondies que d'autres, à l'image de celle de Hugues III de Lusignan. C'est le modèle-type de la notice complète, bien que toutes ne soient pas si détaillées. On retrouve successivement ses hauts faits de guerre, donnant lieu à son surnom de Grand, la date précise de sa mort, son lieu d'inhumation ainsi que son mariage : « Il avoit espousé Isabelle d'Ibelin, fille de Guy d'Ibelin, connestable de Cypre, et de Philippe de Barlais, de laquelle il eut six fils et quatre filles » et la liste suit ⁵⁵. Dans ce cas, malgré l'absence d'arbre, la filiation est si simple à comprendre, qu'il n'en est nul besoin.

Pour d'autres familles néanmoins, afin de bien visualiser le système de parenté, Charles Du Cange a fourni quelques arbres généalogiques. De fait, le compte est vite réalisé : il y a 44 arbres dans tout l'ouvrage de Charles Du Cange. Sur une centaine de familles, comme évoqué précédemment, c'est peu. Il faut préciser également que certaines familles comptent jusqu'à quatre arbres dans leur notice ⁵⁶, ce qui signifie que la majorité des dynasties ne comporte pas de telles représentations graphiques. Quand un arbre est produit, c'est pour expliciter une composition familiale compliquée, difficilement compréhensible par les simples listes de lignagers, ou bien mettre en valeur certains lignages particulièrement bien connus.

Aujourd'hui, composer un arbre généalogique est l'objectif absolu des généalogistes. Il doit être le plus étendu possible, qu'elle s'en soit la forme, avoir le plus de branches possibles et pouvoir remonter le plus haut dans l'ascendance. L'aspect visuel est très important au XXI^e

⁵⁰ On retrouve ainsi le cas du mariage de Janus de Lusignan : « Il avoit espousé Charlotte de Bourbon, fille puisnée de Jean de Bourbon, comte de la Marche, et de Catherine, comtesse de Vendosme. Les espousailles s'en firent par procureur au chasteau de Melun, le 2^e jour du mois d'aoust, l'an 1409, à la solemnité des quelles toute la cour de France assista » : DU CANGE 1869, p. 91 : autre exemple, celui du mariage de Jean II de Lusignan : « Il prit ensuite résolution de se marier ; et, ayant jeté les yeux sur Aymée de Montferrat [...], il l'espousa par procureur, à Ripaille, le 23^e jour de décembre, l'an 1437. Hugues de Lusignan, cardinal de Chypre, espousa la princesse au nom du roy » : DU CANGE 1869, p. 93.

⁵¹ « [Bohémond V d'Antioche] espousa en premières noces, vers l'an 1222, Alix, fille d'Henry, comte de Champagne, et d'Isabelle, reyne de Hiérusalem [...] ; mais ce mariage ayant esté dissous par l'autorité de l'église, à cause de la parenté, qui estoit entre eux du troisième au quatrième degré, vers l'an 1238 [...] » : DU CANGE 1869, p. 206.

⁵² À propos d'Agnès de Tenremonde qui épouse Garnier l'Aleman, Charles Du Cange précise dans sa note de bas de page « Voir la suite de cette généalogie à la famille Aleman » : DU CANGE 1869, n. 1, p. 171.

⁵³ GUERREAU JALABERT 1999, p. 864-865, 868-869.

⁵⁴ DU CANGE 1869, p. 65, 88, 92.

⁵⁵ DU CANGE 1869, p. 65.

⁵⁶ C'est le cas des Ibelin : DU CANGE 1869, p. 360-379.

siècle⁵⁷, alors qu'au XVII^e siècle, pour Charles Du Cange, il s'agissait plutôt d'être complet dans les portraits d'individus évoqués et, en cela, il se rapprochait des *Lignages d'outremer* qui ne comportaient aucun arbre, mais des notices comprenant de longues listes d'individus, le plus souvent juste évoqués⁵⁸.

La précision est donc recherchée par Charles Du Cange, et cela est notable dans de nombreux domaines ; pour autant l'auteur apprécie aussi l'aspect narratif et veut insuffler du rythme dans son récit, car il s'agit avant tout de susciter l'intérêt du public.

UN « CONTEUR D'HISTOIRES VRAIES »

À travers l'œuvre de Charles Du Cange, on découvre une Grèce merveilleuse, rêvée, peuplée de familles venant du royaume de France. Cette volonté de retrouver le passé caractérise également les travaux généalogiques menés de nos jours⁵⁹. En effet, lorsqu'on ne donne que les informations essentielles sur la vie et la mort des personnes étudiées, c'est une sorte de squelette qui se dessine, sans souvenirs ni émotions. Il manque finalement la chair que l'on peut retrouver en consultant les sources, en étayant les dates par le contenu retrouvé⁶⁰.

Quand Charles Du Cange convoque le Moyen Âge, il veut décrire une époque révolue, servant de référence à ses yeux : une Grèce largement influencée par la France, dans laquelle le cadre de vie est distant du XVII^e siècle, et les pratiques y sont différentes. C'est comme pour les généalogistes d'aujourd'hui qui se penchent sur le passé de leurs aïeux, et trouvent cela dépayasant⁶¹.

À cette fin, Charles Du Cange inscrit son récit dans un contexte historique, comme au début du chapitre « les rois de Chypre », où il accorde deux pages à la rétrospective historique de l'île de Chypre⁶². Actuellement, il est toujours conseillé aux généalogistes amateurs de prendre le temps de se pencher sur le quotidien de leurs ancêtres, pour mieux comprendre leur vie⁶³. Et le sel de ces récits peut passer par les anecdotes.

Dans ce domaine, Charles Du Cange n'est pas en reste. Il aime ponctuer son exposé par des historiettes piquantes. C'est ainsi qu'il relate la chute fortuite de Henri de Champagne qui tombe de la fenêtre du palais de Jérusalem⁶⁴, la mort d'Amaury de Lusignan due à l'ingurgitation de dorades⁶⁵, ou encore celle du premier fils de Janus, roi de Chypre, mort étouffé par sa nourrice⁶⁶.

⁵⁷ DURET, DOLADILLE 2019, p. 40-41.

⁵⁸ C'est la norme dans nombre de rubriques, toutefois en guise d'exemples on peut revoir les pages 156 et 167 : NIELEN 2003.

⁵⁹ MERGNAC 2020, p. 26.

⁶⁰ MERGNAC 2020, p. 248.

⁶¹ BUFFETAUT, MERGNAC, DE MONTJOUVENT 2013, p. 76-77.

⁶² DU CANGE 1869, p. 49-51.

⁶³ DURET, DOLADILLE 2019, p. 10.

⁶⁴ DU CANGE 1869, p. 30.

⁶⁵ DU CANGE 1869, p. 54.

⁶⁶ « Il eut de cette alliance trois fils, dont le premier fut étouffé au berceau par sa nourrice » : DU CANGE 1869, p. 91. L'historien-généalogiste n'en précise pas le prénom, préférant s'appesantir sur la destinée des puînés, bien vivants eux.

Les anecdotes peuvent se référer à diverses thématiques. Il narre ainsi l'outrage fait par Pierre 1^{er} à la fille de Carion de Giblet, vicomte de Nicosie, acte qui serait à l'origine du complot des seigneurs contre lui ⁶⁷. Il détaille en outre la mort de Tristan de Giblet, opposant à Jacques II, roi de Chypre au XV^e siècle, capturé et conduit à Venise, où il se donne la mort « en avalant une bague de brillants qu'il avait au doigt » ⁶⁸. Les vicissitudes ainsi narrées sont nombreuses, il est d'ailleurs aisé de noter en fonction du nombre d'anecdotes par famille quelles dynasties étaient les mieux connues : c'est sans conteste la dynastie royale chypriote qui l'emporte dans l'œuvre de Charles Du Cange ⁶⁹. Du reste, c'est encore important à l'heure actuelle de recueillir la mémoire orale : les petites histoires, les on-dit, cela est même conseillé aux apprentis généalogistes ⁷⁰.

Charles Du Cange n'hésite pas non plus à reprendre à son compte les avis qu'il peut trouver dans les sources consultées, ou donner le sien comme dans le cas de Hélène Paléologue, seconde épouse du roi Jean II de Chypre :

Cette dame, d'abord qu'elle eut espousé le roy, comme elle estoit artificieuse et de grande conduite, s'empara de l'esprit de son mary, qui avoit esté nourry parmy les femmes et dans l'oysiveté, et estoit fort peu propre aux affaires, et fit en sorte qu'il luy abandonna le gouvernement. Ce fut alors qu'elle renversa l'estat de la religion romaine, y introduisant la grecque, dont elle estoit infectée, changeant tous les prélats latins dans les églises, au lieu desquels elle mit des prestres grecs » ⁷¹.

À travers ce passage, il n'est pas difficile de relever l'avis de Charles Du Cange sur la reine, une souveraine d'origine grecque soi-disant à l'initiative du regain de la foi orthodoxe et de la culture hellénophone dans le royaume des Lusignan. Le commentaire ne vient pas des *Lignages d'outremer* qui mentionnent factuellement l'alliance et la descendance de Jean II ⁷², il est introduit ultérieurement ⁷³. À l'heure actuelle, l'objectif du généalogiste est de décrire le passé, une période éloignée dans le temps, avec un cadre de vie et des pratiques fort différentes, tout cela enrichi d'« histoires » glanées. Celles-ci donnent de l'épaisseur à un récit qui serait sans cela dénué d'émotions, de souvenirs.

Ce qu'apprécient également les généalogistes du XXI^e siècle, ce sont les références à l'héraldique et à la sigillographie, or Charles Du Cange ne propose que de rares mentions dans ces domaines ⁷⁴. Cet aspect ne se sera pas davantage approfondi par Emmanuel-Guillaume Rey dans son édition de 1869. Aucun des deux historiens ne semble compétent dans ces disciplines. Les généalogistes actuels les apprécient pourtant et, de façon plus générale, ils évoquent le squelette constitué par des informations principales, auquel il manque toutefois la chair

⁶⁷ DU CANGE 1869, p. 334.

⁶⁸ DU CANGE 1869, p. 336.

⁶⁹ DU CANGE 1869, p. 49-104.

⁷⁰ MERGNAC 2020, p. 12.

⁷¹ DU CANGE 1869, p. 93-94.

⁷² NIELEN 2003, p. 170.

⁷³ KAOULLA 2006.

⁷⁴ DU CANGE 1869, p. 75, 286.

composée d'anecdotes savoureuses. Aujourd'hui on préfère le pittoresque, à grand renfort d'illustrations, de sources diverses et variées, pour un public toujours friand de bons mots. Dans cette dynamique, le travail de recherche de Charles Du Cange au XVII^e siècle, étayé par un récit enlevé dans certains cas, a été consolidé au XIX^e siècle des compléments d'Emmanuel-Guillaume Rey.

UN TRAVAIL PERFECTIBLE

Dans sa préface, Emmanuel-Guillaume Rey précise le travail important de reprise et de complément qui a été mené. L'éditeur rappelle la priorité qui était la sienne, à savoir ne pas s'écarter du plan adopté par Charles Du Cange, et rédiger des notes et des additions se rapprochant du texte primitif⁷⁵. Les ajouts de l'éditeur sont donc entre crochets, bien visibles pour les lecteurs. Toutefois, en dépit de toutes les recherches menées par Charles Du Cange, il est évident que son travail est amendable ; cette tâche revient donc à Emmanuel-Guillaume Rey dans l'édition de 1869.

En effet, l'éditeur se fait un devoir de rectifier les notices incorrectes. On peut ainsi noter qu'il ajuste les généalogies, n'hésite pas à les amender⁷⁶. Il peut également être amené à compléter les données avec de nouvelles sources, souvent diplomatiques⁷⁷. Pour des passages confus, Emmanuel-Guillaume Rey cherche à comprendre, à compléter les propos de Charles Du Cange, il peut même s'interroger à la lecture de nouvelles sources. C'est le cas pour la famille d'Antioche, dont la situation généalogique et politique est particulièrement compliquée à la fin du XIII^e siècle :

Quel était ce prince ? Narjot de Touci, ou Philippe, son fils ? »... « Ce Hugues était-il le fils aîné d'Amauri ? Ce n'est guère probable »... « Ce jeune prince, presque enfant en 1314, pouvait-il avoir joué un rôle politique en 1310, comme chef de parti ?⁷⁸

La plupart du temps, il répond à ces demandes, ou reconnaît ses lacunes. Emmanuel-Guillaume Rey en vient même à élaborer des hypothèses, en fonction de ses connaissances et des sources consultées⁷⁹. L'exemple le plus poussé concerne la famille des Gibelet pour lequel sur deux pages, l'éditeur excuse les erreurs de Charles Du Cange, incrimine les *Lignages d'outremer* et propose une nouvelle vision de cette dynastie, arbre généalogique à l'appui :

⁷⁵ « La nécessité de ne pas nous écarter du plan adopté par Du Cange et de respecter intégralement son manuscrit, ainsi que l'obligation de rédiger les notes et les additions de manière à ce qu'elles se rapprochent le plus possible du texte primitif, nous a amenés successivement, mon prédécesseur et moi, à adopter pour les parties que nous avons ajoutées le style bref et la rédaction un peu sommaire du manuscrit que nous nous sommes pas crus autorisés à modifier, pas plus pour la forme que pour le fond » : DU CANGE 1869, Préface, p. IV.

⁷⁶ L'éditeur est ainsi amené à rectifier une date de mariage, ainsi dans le cas du mariage de Jean de Brienne avec Marie de Montferrat : DU CANGE 1869, p. 33 ; ou encore une date de décès pour le seigneur Jean d'Ibelin : DU CANGE 1869, p. 235.

⁷⁷ Ce peut être le cas quand il précise une dispense dans le cadre d'un mariage des seigneurs de Césarée : DU CANGE 1869, p. 281.

⁷⁸ DU CANGE 1869, p. 208-209.

⁷⁹ DU CANGE 1869, p. 316.

L'incertitude de Du Cange à l'égard de Guillaume de Lembriac et de Hugues, son fils, provient de ce que le Lignage d'outre-mer a évidemment omis une génération au commencement de sa généalogie des Giblet, comme le prouvent plusieurs actes et d'autres documents historiques [...] »⁸⁰.

La plupart des insertions d'Emmanuel-Guillaume Rey sont courtes, quelques lignes, réduisant les informations à l'essentiel. Il ne s'agit par pour lui de broder sur des sujets qu'il connaît moins : c'est le cas pour les rois d'Arménie pour lesquels les rajouts ne comportent que quelques mots, ou bien une précision somme toute, comme un titre, une date, un surnom⁸¹. Mais il peut également prendre le temps de développer une zone d'ombre ; pour la dynastie des seigneurs de Barut/Beyrouth, il déclare d'emblée : « Cette généalogie est inadmissible par son invraisemblance » ; suivent deux pages et demie de mentions, sources, hypothèses généalogiques⁸².

Dans l'ensemble, pour les souverains arméniens les notices sont plus courtes tant sous la plume de Charles Du Cange que sous celle d'Emmanuel-Guillaume Rey. Celui-ci conserve donc une honnêteté intellectuelle remarquable, ne tombant jamais dans le superficiel. Depuis le XVII^e siècle, des découvertes historiques, archéologiques ont été faites, et de nouvelles pièces permettent d'infirmer ou de confirmer les écrits de Charles Du Cange. En complétant les points restés obscurs jusqu'ici, Emmanuel-Guillaume Rey présente un très bel exemple de travail collaboratif sur le long terme⁸³.

Emmanuel-Guillaume Rey peut en outre faire preuve d'un œil critique. Cela peut concerner Charles Du Cange lui-même :

Du Cange commence trop tôt et ne prolonge pas assez la vie de Hugues II [seigneur de Gibelet]. On a vu qu'il succéda à son père en 1170, et divers actes prouvent qu'il a vécu au moins jusqu'en 1184, l'année même où s'arrête le récit de Guillaume de Tyr⁸⁴.

L'éditeur souligne pareillement les inexactitudes relevées dans les *Lignages d'outremer* :

Ainsi nous nous en tiendrons, jusqu'à de plus précis renseignements, à ce tableau généalogique et au Lignage d'outre-mer rectifiés ; car nous n'avons point de données suffisantes pour attribuer le titre de maréchal du royaume, et les deux mariages mentionnés dans la généalogie, d'après le Lignage d'outre-mer, à tel ou tel autre Jean de Giblet, que nous voyons dans ce tableau généalogique ou dans le suivant »⁸⁵.

⁸⁰ DU CANGE 1869, p. 318-319.

⁸¹ DU CANGE 1869, p. 116-117.

⁸² DU CANGE 1869, p. 228-230.

⁸³ DU CANGE 1869, p. 55.

⁸⁴ DU CANGE 1869, p. 320.

⁸⁵ DU CANGE 1869, p. 331.

Emmanuel-Guillaume Rey n'hésite pas non plus à émettre des jugements de valeur, à donner son avis. C'est ainsi qu'il précise que Jean de Brienne aurait été choisi comme roi de Jérusalem pour des motifs peu avouables :

Jean n'était pas comte de Brienne, mais il tenait le comté pour son neveu Gautier. Au dire de quelques personnes, le choix que Philippe-Auguste fit de ce seigneur aurait été déterminé par des motifs moins honorables pour tous les deux »⁸⁶.

L'éditeur n'en écrira pas davantage, mais on peut penser qu'il fait référence à un lien avec les tractations de Blanche de Navarre⁸⁷. En effet, la veuve du Comte de Champagne intervient dans la politique du royaume de Jérusalem, où vivaient les deux filles de l'ancien comte de Champagne Henri II, et qui présentent un risque éventuel pour la succession du fils de Blanche, Thibaut. La régente de Champagne noue donc un réseau de fidélité en Orient latin tout au long des années 1200 en essayant d'organiser le mariage des deux jeunes filles à des figures croisées, afin de les détourner de leurs prétentions champenoises. C'est dans un tel contexte que Jean de Brienne est encouragé à partir en croisade⁸⁸.

Les centres d'intérêts d'Emmanuel-Guillaume Rey, en plein cœur du XIX^e siècle, sont également intéressants à observer. Il apprécie les considérations économiques et ménage un long développement sur la culture du sucre car « plusieurs autres documents attestent que la culture des cannes à sucre était pratiquée en Syrie au temps des croisades »⁸⁹. Il valorise les faits politiques et militaires, n'hésitant pas à les compléter, comme à l'occasion des grandes batailles⁹⁰. Il estime également la vie diplomatique et les officiers particulièrement, comme lorsqu'il énonce dans le détail les officiers de Césarée⁹¹. On s'éloigne certes de la parenté, mais cet aspect vient compléter le tableau des seigneuries réalisé. En parachevant de la sorte, à deux siècles d'intervalle, les travaux de Charles Du Cange, Emmanuel-Guillaume Rey parvient tout de même à y imprimer sa touche.

CONCLUSION

La généalogie est à la fois l'auxiliaire de nombreuses sciences humaines et une science ayant son objet et ses méthodes propres. Elle se définit comme l'histoire des origines et du développement des individus groupés en famille. Dans *Les familles d'Outre-mer de Du Cange*, publié en 1869 par Emmanuel-Guillaume Rey, on retrouve un Charles Du Cange généalogiste

⁸⁶ DU CANGE 1869, p. 32.

⁸⁷ PERRY 2013, p. 40-50.

⁸⁸ PERRY 2018, p. 47-55.

⁸⁹ DU CANGE 1869, p. 18-19. Cette implantation sucrière lucrative en Syrie-Palestine et en Chypre a été étudiée depuis, confirmant les propos d'Emmanuel-Guillaume Rey : OUERFELLI 2008, p. 31-53, 103-121.

⁹⁰ Hattin par exemple : DU CANGE 1869, p. 196.

⁹¹ DU CANGE 1869, p. 285.

animé d'intérêts très contemporains : tout en s'appuyant sur une façon de faire plus ancienne, privilégiant les notices, on se rend bien compte que ses centres d'intérêts sont plus diversifiés que les longues listes d'individus. Il s'inscrit dans un type d'écrits, le modèle généalogique, et le marque profondément pour la zone sur laquelle il travaille, la Grèce, au cœur de la Méditerranée orientale.

Il n'y a pas une seule façon de faire de la généalogie, et Charles Du Cange parvient à mêler les techniques répertoriant génération après génération les noms, prénoms, dates, lieux, et autres informations récupérées, et celles qui se nourrissent de souvenirs, d'objets, de documents. En cela l'ouvrage *Les familles d'Outre-mer de Du Cange* fait date. Finalement, la généalogie, c'est toujours une question de transmission, que ce soit pour ses proches à l'heure actuelle ou pour la communauté des généalogistes, et plus largement des spécialistes : ce fut exactement la démarche de Charles Du Cange.

Bibliographie

Instruments de travail

Bottin Mondain 2023

Bottin Mondain, Paris, Société du Bottin (éd.), 2023.

Encyclopaedia universalis 2023, s.v. « Généalogie » :

<https://www.universalis.fr/encyclopedie/genealogie/> < consulté le 23 mars 2023 >.

GERARD 2003

André-Marie Gérard, *Dictionnaire de la Bible*, Paris, Robert Laffont, 2003, s.v. « Matthieu (évangile de) », p. 893-899.

GODEFROY 1994

Frédéric Godefroy, *Lexique de l'Ancien français*, Paris, Honoré Champion, 1994, s.v. « Outremarin », p. 366.

Le Robert 2023, s.v. « Généalogie ».

<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/genealogie> < consulté le 23 mars 2023 >.

MATSUMURA 2015

Takeshi Matsumura, Michel Zink, *Dictionnaire du français médiéval*, Paris, Les Belles Lettres, 2015, s.v. « Outremarin », p. 2444.

Sources

DEL COURT 2007

Thierry Delcourt (éd.), Sébastien Mamerot, *Une chronique des croisades. Les passages d'Outremer*, Cologne, Taschen, 2007.

DU CANGE 1869

Charles Du Cange, *Les Familles d'Outre-Mer de Du Cange*, Emmanuel Guillaume-Rey (éd.), Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, Édition Imprimerie impériale, Paris, 1869.

NIELEN 2003

Marie-Adélaïde Nielen (éd.), *Lignages d'Outremer*, Paris, Académie des inscriptions et Belles Lettres, 2003.

RÉGNIER-BOHLER (éd.) 1997

Danielle Régnier-Bohler (éd.), *Croisades et pèlerinages. Récits, chroniques et voyages en Terre sainte (XII^e-XVI^e siècle)*, Paris, Robert Laffont, 1997, s.v. « Chronique de Guillaume de Tyr », p. 499-724.

Études

BUFFETAUT, MERGNAC, DE MONTJOUVENT 2013

Yves Buffetaut, Marie-Odile Mergnac, Philippe de Montjouvent, *La généalogie pour tous*, Paris, Autrement, 2013.

BOURIN, CHAREILLE 2014

Monique Bourin, Pascal Chareille, *Noms, prénoms, surnoms au Moyen Âge*, Paris, éditions A. et J. Picard, 2014.

DURET, DOLADILLE 2019

Évelyne Duret, Yannick Doladille, *Faire de la généalogie avec les jeunes*, Paris, Archives et Culture, 2019.

GUERREAU JALABERT 1999

Anita Guerreau Jalabert, « Parenté », in *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Jacques Le Goff, Jean-Claude Schmitt (éd), Paris, Fayard, 1999, p. 861-876.

KAOULLA 2006

Christina Kaoulla, « Queen Helena Palaiologina of Cyprus (1442-1458). Myth and history », *Επετηρίδα Κέντρου Επιστημονικών Ερευνών (Κύπρου)* 32, 2006, p. 109-150.

MERGNAC 2020

Marie-Odile Mergnac, *Généalogie. Remonter son arbre par Internet et en archives*, Paris, Archives et Culture, 2020.

OUERFELLI 2008

Mohamed Ouerfelli, *Le sucre. Production, commercialisation et usages dans la Méditerranée médiévale*, Leyde, Brill, 2008.

PERRY 2013

Guy Perry, *John of Brienne. King of Jerusalem, Emperor of Constantinople, c. 1175-1237*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.

PERRY 2018

Guy Perry, *The Briennes. The Rise and Fall of a Champenois Dynasty in the Age of the Crusades, c. 950-1356*, Cambridge, Cambridge University Press, 2018.

RICHARD 1996

Jean Richard, *Histoire des croisades*, Paris, Fayard, 1996.